



14ème législature

Question N° : 13312	De M. Gérald Darmanin (Union pour un Mouvement Populaire - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Égalité des territoires et logement		Ministère attributaire > Logement, égalité des territoires et ruralité
Rubrique > ministères et secrétariats d'État	Tête d'analyse > structures administratives	Analyse > instances consultatives. missions. moyens.
Question publiée au JO le : 11/12/2012 Date de changement d'attribution : 27/08/2014 Date de renouvellement : 04/06/2013 Date de renouvellement : 24/09/2013 Date de renouvellement : 14/01/2014 Date de renouvellement : 04/11/2014 Date de renouvellement : 28/04/2015 Question retirée le : 02/02/2016 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur la mission sur l'organisation du déploiement du très haut débit. Monsieur Antoine Darodes de Tailly, directeur de la régulation des marchés haut-très haut débit et des relations avec les collectivités territoriales de l'ARCEP a été chargé par la ministre de l'égalité des territoires et du logement, le ministre du redressement productif et la ministre déléguée des PME, de l'innovation et de l'économie numérique, d'une mission sur l'organisation du déploiement du très haut débit. Les conclusions de cette mission devraient permettre au Gouvernement d'élaborer un schéma complet de déploiement du très haut débit sur le territoire. C'est pourquoi il souhaiterait connaître les moyens financiers et matériels qui seront alloués à cette mission, ainsi que les indemnités qui seraient versées au chargé de mission.